

l'info Avance

Juillet 2009 | Publication semestrielle

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance

Avançon
La Bâtie-Neuve
La Bâtie-Vieille

N° 17

Chorges
Montgardin
Rambaud
La Rochette
Saint-Étienne-le-Laus
Valsерres

www.valleedelavance.com



Edito



Vers un projet de territoire...

Avec une vaste étendue géographique qui va des portes de Gap (La Rochette et Rambaud) jusqu'aux rives de Serre Ponçon (Chorges) et de la plaine de Montgardin jusqu'à Valserrès, le long de la rivière l'Avance, notre communauté de communes couvre un vaste territoire, en pleine expansion. Ce territoire est stratégique, puisque situé au cœur du département, sur les grands axes de circulation et dans la mouvance immédiate du bassin d'activités le plus important des Hautes-Alpes.

Nos concitoyens en sont convaincus maintenant, un certain nombre de services ont vocation à être gérés à une échelle plus large et l'intérêt des communes dépasse bien souvent leurs frontières administratives. Que l'on songe, par exemple, à la gestion et à la distribution de l'eau du Dévezet, à la collecte sélective des ordures ménagères, au positionnement et à l'activité des Centres de Secours.

Mais au-delà de ces services indispensables qui sont rendus à la population de nos communes, et de la méthode de travail qui est toujours celle des délégués communautaires : la coopération, il me semble que nous assistons à la naissance d'un projet de territoire.

Cette idée fait son chemin tout doucement dans l'esprit des délégués des communes. Le travail incessant des techniciens, qui ont aussi pour mission de veiller aux nouvelles orientations des instances supérieures (le Département, la Région, l'Etat, l'Europe), et nos débats, souvent énergiques et passionnés, sur les dossiers d'intérêt commun, nous amènent naturellement à réfléchir à des objectifs communs.

Ce nouvel élan de notre communauté de communes me remplit d'espoir pour la période à venir. Je crois fermement que l'intercommunalité est non seulement un outil performant au service des communes,

mais aussi un échelon territorial indispensable pour capter de nombreux financements sur la base des projets opérationnels que nous saurons bâtir ensemble.

A l'approche de la saison estivale qui pour certains d'entre nous, sera une période de détente bien méritée, je vous souhaite surtout beaucoup de travail et de créativité, car notre territoire en a besoin, mais également de bonnes vacances en profitant des nombreuses animations programmées sur toutes nos communes.

*Alain DURAND
Vice-président de la Communauté de Communes,
Chargé du développement économique et de la culture.*



Planning des tournées août, septembre, octobre : à détacher en page centrale

www.valleedelavance.com

Sommaire

En bref

- Le nouveau collège 3
- Des projets pour les jeunes bastidons
- Un conseil municipal "jeunes" à Rambaud 4
- Patrimoine
- Eglises et Chapelles de nos Communes 5
- La lettre du tri n° 11 7
- Projets et objectifs communautaires
- Les compétences de la Communauté de Communes 9
- Budgets 2009 10/11
- Site Internet et Espace Public Numérique 12
- Projet culturel 2009 : Les Carboni ... 13
- Accueils emploi 14
- La Navette de l'Avance : planning août - septembre - octobre 2009 15
- Vie des entreprises
- L'annuaire des entreprises est en ligne (Guide Pratique intercommunal) 19
- Les nouvelles entreprises sur la Communauté de Communes 19
- Coodyssée : la coopérative d'activités et d'emploi s'installe à Chorges 20
- Une page d'histoire
- Onomastique de la Communauté de Communes - 8^{ème} partie - Chorges . 21
- Vie scolaire
- La Bâtie-Neuve en Aveyron 23
- Les écoliers de l'Avance à Paris 24
- Les apprentis jardiniers de Rambaud 24
- Voyage dans le Queyras (écoles de Rambaud, la Bâtie-Vieille et La Rochette) 25
- Six écoles chantent en chœur 25
- Vie associative
- Anim'Avance 26
- Les Artistes de l'Avance 27
- Infos Services 28
- Les animations de l'été et de l'automne sur nos Communes .. 30

En bref...

La rentrée au collège 2009 se fera à la Bâtie-Neuve...

Pour certains de nos enfants en tous cas, ce sera peut-être l'occasion de passer un peu moins de temps dans les transports scolaires, mais surtout d'être accueillis dans un collège très convivial, bénéficiant d'un environnement exceptionnel et d'aménagements neufs.

Ainsi, pas moins de 350 élèves provenant de 12 communes différentes (Avançon, Saint-Etienne-Le-Laus, Valserrès, la Bâtie-Vieille, Rambaud, La Rochette, Montgardin, Chorges, Prunières, Saint-Apollinaire, Réallon et bien entendu la Bâtie-Neuve) disposeront, entre autres, d'une cantine d'une capacité de 150 couverts avec vue à 180° sur nos belles montagnes du Piolit et de Colombis, d'une cour arborée, d'un préau vitré et abrité, de classes très lumineuses et d'un vaste gymnase dont une partie équipée d'un mur d'escalade.

Afin d'améliorer la circulation aux abords du collège, un rond-point a été réalisé. Des trottoirs et l'éclairage public ont également été aménagés, pour accéder en toute sécurité à l'établissement à partir du village.

C'est avec une attention certaine que la commune de la Bâtie-Neuve a tenu à suivre ce projet, afin d'assurer à ces futurs collégiens, une rentrée dans les meilleures conditions.



En bref...

Jeux, sport et culture pour les jeunes de la Bâtie-Neuve

Consciente du nombre croissant de jeunes dans sa commune, la municipalité a souhaité mettre en place différents projets afin d'améliorer les lieux de vie et de rencontres pour la jeunesse Bastidonne.

Désormais, s'ils le souhaitent, ils pourront se rendre dans le bâtiment du Cèdre (ancienne gendarmerie) pour accéder à la médiathèque qui ne compte pas moins de 1200 ouvrages. Les heures d'ouverture sont les lundi et jeudi de 16h30 à 19h, et mercredi de 10h à 12h.

Pour les 11/17 ans, le « point jeunes » est accessible les mardi et vendredi de 17h30 à 19h. Il s'agit d'un lieu de rencontre encadré par des adultes qualifiés, dans lequel ont été installés un baby-foot, des ordinateurs et différents jeux.

La construction d'un terrain multi-sports a également vu le jour sur la place de l'école. Accessible à tous, il est aussi utilisé par le groupe scolaire et le centre de loisirs, si nécessaire.

Enfin, pour les plus intrépides, une piste de BMX et une rampe de Skate ont été ou sont en cours de réalisation près du stade des Césarès.

A travers ces différentes installations, la municipalité espère ainsi satisfaire au mieux les besoins de ses jeunes habitants et reste bien entendu à leur écoute, pour d'autres éventuels projets.



Rambaud Un conseil municipal «jeunes»

Un conseil municipal «jeunes» a été mis en place à Rambaud. Ceux-ci participent avec beaucoup d'enthousiasme à la vie de la commune, notamment pour les cérémonies et pour l'embellissement des rues, dans lesquels ils s'investissent avec l'aide des enseignants et des conseillers municipaux «adultes».

Anniversaire du cinquantenaire de la Salle des IV Vents



Patrimoine

Eglises et Chapelles de la Communauté de Communes

(2^{ème} partie)

Toutes nos communes sont riches d'un patrimoine religieux d'églises et de chapelles, classées ou non, mais dignes d'intérêt, pour les habitants de notre territoire, en ce sens qu'elles font souvent partie de l'histoire même de leur famille et de leur paysage quotidien. Pour les touristes de passage, elles racontent l'histoire de notre territoire et elles les amènent à découvrir nos villages et sentiers, nos montagnes, notre flore et notre faune, aux hasards de leur situation géographique.

C'est pourquoi nous avons décidé de vous les rappeler au fil de cette rubrique « Patrimoine », de notre magazine.

L'Eglise St-Marcel de Rambaud

L'église de Rambaud, St-Marcel, est une église romane. Son clocher, détaché d'elle, surplombe la colline. C'est un édifice carré de 7 mètres de côté sur 20 de haut. Son toit est à 4 pentes. Sur la face ouest, une porte et un escalier de pierre en permettent l'accès. Les anciens disaient qu'un souterrain reliait la tour, à l'origine un ancien donjon, au château qui appartenait à l'évêque de GAP. Celui-ci en était le seigneur. La date de 1548 est gravée sur une pierre. L'on suppose que c'est celle de la restauration de la tour pour faire fonction de clocher. Aujourd'hui cet édifice est important pour l'identité de la commune qui en est propriétaire. Ses habitants lui sont très attachés et il est un impact touristique certain, Rambaud étant située sur la route de Notre Dame du Laus.





L'Église St-Martin de La Bâtie-Vieille

L'église St-Martin est située sur un promontoire en regard de la tour de La Bâtie-Vieille. Elle domine le village alors que la chapelle St-Antoine du Grand Larra est complètement intégrée dans le hameau. Elle a la particularité d'être adossée à un bâtiment, autrefois hôpital ou lieu de repos pour les voyageurs utilisant la voie romaine passant à proximité. De ce fait, seul signe distinctif, le clocheton permettant au promeneur de la distinguer des habitations qui l'entourent. Un œil de bœuf éclaire la salle voûtée. Le tableau de St-Antoine, qui ornait la chapelle, a été restauré par M. Laurent Gerest en 2005. Il est en bonne place à la mairie, dans l'attente de travaux de restauration de la chapelle.

Pèlerinage à la montagne de St-Maurice

La tradition réunit les habitants de Valserrès, Remollon et St-Etienne Le Laus pour un pèlerinage à la chapelle de la montagne de St-Maurice. C'est en ce lieu que Benoîte Rencurel aurait rencontré en avril 1664 ce légionnaire romain qui lui aurait annoncé ses prochaines rencontres avec la Vierge Marie. Un tableau représentant la Décapitation de St-Maurice ornait autrefois cette chapelle.

Après sa restauration, en 2004, cette œuvre est aujourd'hui, exposée en l'église de Valserrès. Seule une photographie du tableau se trouve dans la chapelle. Pendant de nombreuses années, le Père Jean-Batiste BROCHIER y a célébré la messe en plein air. Il affectionnait particulièrement ce lieu et aimait à y raconter l'histoire. L'abbé nous ayant quitté en début d'année, le maire de Valserrès M. Yves JAUSSAUD a tenu à lui rendre un dernier hommage. Il a évoqué ses liens particuliers et chaleureux avec notre paroisse et après une lecture et des chants, une minute de silence à sa mémoire a été respectée.

Pèlerinage 2008 en présence du Père Brochier

Lettre du tri n°11

Du nouveau à la déchèterie : la collecte des huiles de friture et des D.A.S.R.I. (Déchets d'Activités des Soins à Risques Infectieux)

Les huiles de friture

Participez à la lutte contre la pollution de l'eau. Ne jetez plus vos huiles alimentaires à l'égout, à la poubelle ou dans la nature.

Que faire de ces huiles ?



HUILES DE FRITURE

Nous avons mis en place dans votre déchèterie des conteneurs adaptés à la récupération de ces huiles. Nota : Ces fûts sont destinés exclusivement aux huiles de friture, pour les huiles de vidange, d'autres conteneurs adaptés sont déjà en place après la benne des gravats.



Les D.A.S.R.I. :

Fonctionnement du Service Collecte de DASRI (Déchets d'Activités des Soins à Risques Infectieux) La Communauté de Communes a mis en place ce nouveau service à la déchèterie. Cette prestation a fait l'objet d'une convention avec la société « La Collecte Médicale ». Les dépôts de ces DASRI doivent s'effectuer sous le contrôle et la responsabilité du gardien de la déchèterie.



Réglementation : Le décret du 6 novembre 1997 relatif à l'élimination des Déchets d'Activités des Soins à Risques Infectieux et assimilés et aux pièces anatomiques (DASRI) a modifié de manière importante le code de la santé publique. En effet, il oblige dorénavant, tous les producteurs de déchets de soins diffus à mettre en place les procédures nécessaires pour les éliminer.



Vous déposerez vos DASRI dans ce conteneur



LE SERVICE EST OUVERT EXCLUSIVEMENT AUX PARTICULIERS EN AUTOTRAITEMENT (En aucun cas la déchèterie n'acceptera les déchets des PROFESSIONNELS qui doivent avoir une convention individuelle).

- DECHETS CONCERNES :
- Les déchets des diabétiques (stylos, aiguilles, lancettes et cotons).
 - Compresses, cotons salivaires, pansements et matériels de pansements.
 - Aiguilles, cathéters, mandrins, seringues, bistouris, rasoirs (boîtes à aiguilles).
 - Médicaments périmés (sans les étuis cartons).
 - Sondes, tuyaux, drains, tubulures, matériels pour injection.
 - Matériels pour alimentation entérale.
 - Matériels des voies respiratoires.
 - Prothèses (hors titane).



- ATTENTION! Déchets spéciaux non admissibles :
- Bombes aérosols
 - Piles
 - Mercure
 - Placentas
 - Déchets radioactifs
 - Cadavres d'animaux
 - Prothèses en titane



Déchèterie intercommunale de la Vallée de l'Avance
Le Mandement des Iles 05230 Avançon - tél: 04 92 50 28 95

Panneaux d'information tri

Depuis le printemps, de nouveaux panneaux d'information tri ont été mis en place sur les lieux de collecte du tri sélectif. Ils présentent les principales consignes du tri sélectif du verre, du papier et des emballages, du compostage, ainsi que les horaires de la déchèterie intercommunale et les types de déchets qui y sont collectés. Ils rappellent également les peines encourues, outre les dégradations de notre environnement, pour ceux qui déposent leurs déchets en dehors des points de collecte ! Plus d'informations sur le tri : www.valleedelavance.com



Le compostage

Ce printemps, la Communauté de Communes a lancé sa 3^{ème} campagne de compostage individuel. 150 composteurs ont été remis aux personnes qui en avaient fait la demande et des séances d'information sur leur utilisation, assurées par un ingénieur conseil en environnement, ont été proposées aux usagers les 18 et 29 avril. Une nouvelle campagne aura lieu au printemps 2010, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre composteur au moyen du bulletin ci-dessous. www.valleedelavance.com rubrique « Documents pratiques / compostage »

Protégez votre environnement, Triez vos déchets !

Bouteilles, pots, bocaux en verre

Journaux, magazines, prospectus, annuaires

Bouteilles plastiques, flacons de produits de toilette, les bouteilles d'adoucissant

Bouteilles plastique de condiments et de huiles

Les emballages ménagers
Les boîtes métalliques, boîtes de conserves
Les cartonnettes, les briques

Ordures ménagères en sacs fermés exclusivement.

Compostez

vos déchets de cuisine, vos déchets de jardin, ... et fabriquez votre propre engrais naturel tout en allégeant votre poubelle !



Déchets devant être portés à la Déchèterie Intercommunale de l'Avance - 04 92 50 28 95

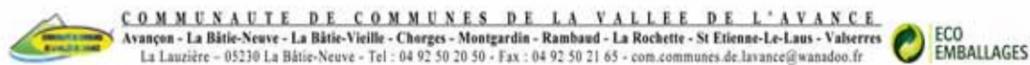
Batteries, Bois, Déchets verts, Gravats, Encombrants, Piles, Cartons, Huile de vidange, Ferrailles, Huiles de friture, Textiles, D.E.E.E. (Déchets d'Équipements Électroniques), Radiographies, D.A.S.R.I. (Déchets de Soins à Risques Infectieux), Lampes d'éclairage (sauf ampoules à filament et halogènes).

	Horaires d'ouverture	
	Matin	Après-midi
Lundi	Fermeture	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h00
Jeudi	Fermeture	Fermeture
Vendredi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h00

Ne déposez pas vos déchets en dehors des points de collecte ! Les dépôts « sauvages » sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € et 3000€ en cas de récidive.

(Articles L541-2 et L541-3 du Code de l'environnement et R635-8 du Code pénal)

Pour toute information complémentaire, pour obtenir des Guides d'information, un sac pour la collecte des emballages ménagers ou acquérir un composteur, contactez la Communauté de Communes au 04 92 50 20 50 ou rendez-vous sur le site Internet : www.valleedelavance.com



BON DE RESERVATION D'UN COMPOSTEUR (310 litres)

A retourner à La Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance

ZA La Lauzière - 05230 La Bâtie-Neuve - Tel : 04 92 50 20 50 - Fax : 04 92 50 21 65 - Courriel : com.communes.de.lavance@wanadoo.fr

Nom et prénom

Commune

Adresse

Tél.

Remarques

Votre réponse ne constitue pas un engagement ferme de votre part. Elle va nous permettre d'évaluer le nombre de demandes afin de préparer la commande correspondante auprès des fournisseurs. Nous conservons vos coordonnées et vous adresserons un courrier lorsque les composteurs seront disponibles (nous prévoyons une mise à disposition dans le courant du printemps 2010). Une participation de 10 € sera demandée pour le composteur + un bio-seau + un outil aérateur + le guide du compostage et une fiche mémo.

Projets et objectifs communautaires

Les compétences de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance

Le code général des collectivités territoriales affirme le principe selon lequel le progrès de la coopération intercommunale se fonde sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité. L'ensemble des communes du canton de La Bâtie-Neuve et la commune de Chorges ont décidé de se regrouper dans un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) pour réaliser des actions et des programmes d'intérêt communautaire c'est-à-dire relevant d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

L'EPCI est substitué de plein droit aux communes membres dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes se rapportant aux compétences transférées.

Notre communauté de communes est un EPCI à fiscalité propre.

Les compétences des communautés de communes comprennent des groupes de compétences obligatoires et des groupes de compétences optionnelles ainsi que des compétences facultatives. Toute compétence transférée à la communauté est exercée de façon exclusive par celle-ci au lieu et place des communes membres et doit correspondre à l'exercice ou à la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

Dans le cadre des compétences obligatoires la CCVA a intégré :

- 1) L'aménagement de l'espace, c'est-à-dire l'étude de l'aménagement de l'espace intercommunal,
- 2) Des actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :

- études de développement économique et touristique, création de zone d'activité intercommunale à vocation tertiaire, artisanale, commerciale, touristique et industrielle,
- études, gestion, animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication,
- création, gestion, animation et action de communication d'un Espace Public Numérique,
- édition d'un guide intercommunal des activités économiques et des services présents sur le territoire de la communauté,
- maîtrise foncière, études, création, gestion ou délégation de la Maison de la Vallée,
- conduite, suivi de programmes de développement local et d'aménagement du territoire : Contrat montagne Avance Buëch Durance, Pays Gapençais, Leader + Gapençais-Buëch-Durance, PLIE intercommunal Gapençais, Pacte Territorial pour l'emploi, Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC),
- création, gestion d'un pôle de ressources économique intercommunal,
- études, mise en place, gestion, animation d'un système d'information géographique territorial communautaire,
- réalisation de réserves foncières dans le cadre des compétences.

Dans le cadre des compétences optionnelles la CCVA a introduit :

- 1) La protection et la mise en valeur de l'environnement :
 - sentiers de randonnée (pédestres, équestres, VTT etc.)
 - gestion des déchets (collecte et traitement, élimination)
- Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
- Actions d'entretien et de nettoyage des berges de l'Avance et de la Luye
- 2) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire créés par la communauté.

En ce qui concerne les compétences facultatives :

- création, extension, gestion des Centres d'Incendie et de Secours de La Bâtie-Neuve et de Chorges,
- voirie : études, réalisation, gestion de programmes de travaux de voirie communale et rurale approuvés par le conseil communautaire à la demande des communes concernées sous la forme d'opérations sous mandat,
- rénovation, mise en valeur, entretien de petit patrimoine bâti non classé à caractère historique, religieux, usuel, sur proposition des communes,
- action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées et/ou dépendantes : transport à la demande, télé alarme,
- actions d'animation, promotion, communication, développement dans les domaines culturel et artistique, sportif et de loisirs, environnementaux intéressant la population de plusieurs communes membres,
- soutien financier à l'association intercommunale Anim'Avance,
- schéma directeur d'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire communautaire,
- travaux de protection dans le Devezet.

Une réflexion est actuellement engagée au sein du conseil communautaire pour intégrer la compétence d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Pour ce dernier type d'assainissement il est rappelé que depuis le 31 décembre 2005, les communes (ou les EPCI) doivent organiser le service public d'assainissement non collectif (SPANC) qui assure obligatoirement le contrôle technique de cet assainissement et, si elles le décident, l'entretien de ce système.



Budget 2009

Le budget prévisionnel 2009 des Ordures Ménagères

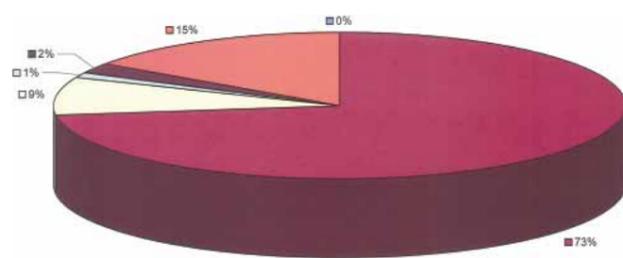
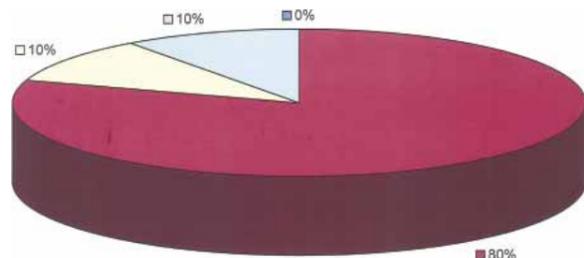
La redevance des ordures ménagères :
Le Conseil Communautaire, en sa séance du 16 décembre 2008, a approuvé à l'unanimité des membres présents, pour l'année 2009, de :

- fixer la redevance comme mode de financement des ordures ménagères ;
- créer sept catégories d'utilisateurs ;
- appliquer la tarification suivante :

CATEGORIES D'USAGERS	TARIFS	
	La Bâtie-Neuve et Charges	Autres communes
Résidences principales	143	120
Résidences secondaires, gîtes ruraux, meublés	128	105
Commerces, hôtels-Restaurants, Services publics	200	177
Centres de vacances et Hostellerie Notre Dame du Laus	0,12 €/nuitée	0,12 €/nuitée
Campings	9€/emplacement	9€/emplacement
Supermarché	3 200	
Artisans		
De 1 à 10 dépôts/an en déchetterie	200	200
De 11 à 20 dépôts/an en déchetterie	400	400
De 21 à 30 dépôts/an en déchetterie	600	600
De 31 à 40 dépôts/an en déchetterie	800	800
De 41 à 50 dépôts/an en déchetterie	1 000	1 000
Plus de 50 dépôts/an en déchetterie	1 200	1 200

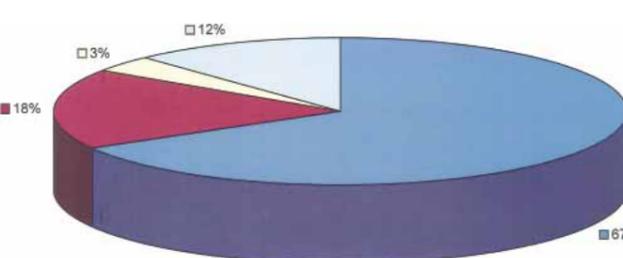
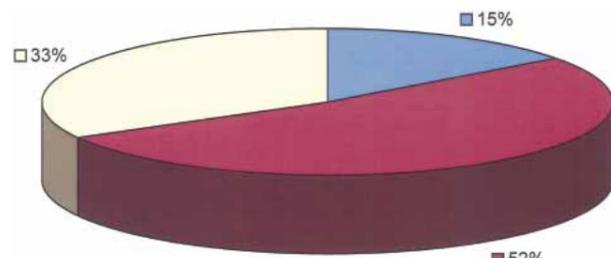
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2009

RECETTES	DEPENSES
• REOM (redevance) : 538 100 €	• Gestion courante : 490 921 €
• Produits exceptionnels : 67 071 €	• Frais de personnel : 57 500 €
• Résultat N-1 : 67 799 €	• Charges financières : 5 963 €
	• Charges exceptionnelles : 15 500 €
	• Opération d'ordre : 103 086 €
TOTAL : 672 970 €	TOTAL : 672 970 €



SECTION D'INVESTISSEMENT 2009

RECETTES	DEPENSES
• Excédent capitalisé : 45 953 €	• Opérations d'équipement : 207 294 €
• Subventions : 162 000 €	• Subventions amortissables : 55 773 €
• Opération d'ordre : 103 086 €	• Emprunt : 10 561 €
	• Résultat N-1 : 37 411 €
TOTAL : 415 288 €	TOTAL : 311 039 €



Les « 4 taxes »

4 TAXES	TAUX 2008	TAUX 2009	PRODUIT POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES 2009
TAXE D'HABITATION	1,53	1,56	121 977 €
TAXE SUR LE FONCIER BATI	3,55	3,62	220 121 €
TAXE FONCIER NON BATI	16,00	16,32	22 016 €
TAXE PROFESSIONNELLE	1,60	1,63	172 976 €
TOTAL PRODUIT ATTENDU			537 090 €

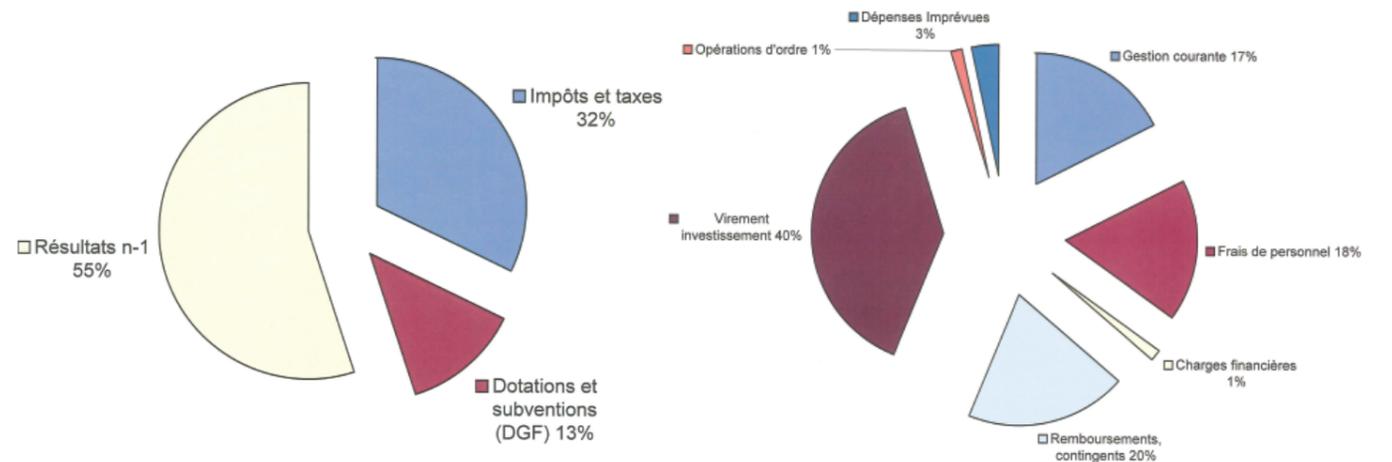
La Communauté de Communes de l'Avance est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre c'est à dire qu'elle bénéficie du produit des 4 taxes locales.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2009 :

RECETTES	DEPENSES
• Impôts et taxes : produit des 4 taxes : 537 089 €	• Gestion courante : 290 478 €
• Dotations et subventions : DGF (Etat) : 210 348 €	• Frais de personnel : 294 500 €
• Résultat N-1 : 917 745 €	• Charges financières : 20 692 €
	• Remboursements, contingents : 329 289 €
	• Virement investissement : 652 703 €
	• Dépenses Imprévues : 54 000 €
	• Opération d'ordre : 23 520 €
TOTAL : 1.665.182 €	TOTAL : 1.665.182 €

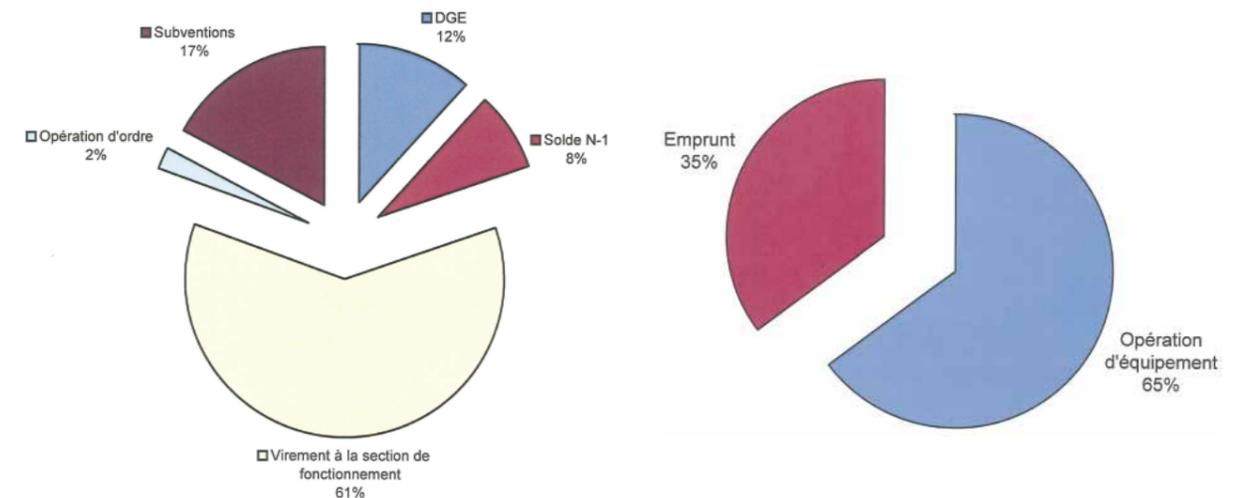
Le budget prévisionnel général 2009

Le budget de la communauté de Communes de l'Avance, comme celui des communes, est composé de 2 sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.



SECTION D'INVESTISSEMENT 2009

RECETTES	DEPENSES
• DGE : 126 480 €	• Opérations d'équipement : 695 150 €
• Excédent N-1 : 85 121 €	• Emprunt : 378 879 €
• Virement section fonctionnement : 652 703 €	
• Subventions : 186 205 €	
• Opération d'ordre : 23 520 €	
TOTAL : 1.074.029 €	TOTAL : 1.074.029 €



Projets et objectifs communautaires

Site Internet : les nouveautés !

www.valleedelavance.com

@ La grande nouveauté dans l'onglet « infos pratiques » : le Guide pratique version numérique recensant toutes les activités, industrielles, commerces, alimentations, hébergement, restauration, services, tourisme, santé et associations de notre territoire.

L'avantage de la version numérique est que les modifications (créations ou cessations d'activités, modifications, etc.) sont faites en temps réel par rapport à une version papier.

Le tirage en « format papier » devrait être cependant maintenu.

@ Dans ce même onglet, une nouvelle rubrique : le Calendrier des animations : cette page annonce chronologiquement toutes les manifestations culturelles et de loisirs de notre territoire.

Associations, comités des fêtes, organisateurs de manifestations qui souhaitez y figurer, envoyez-nous vos affiches de préférence aux formats : jpg, pdf, word, works, ou publier au courriel suivant : epn.lavance@wanadoo.fr

@ Toujours dans cet onglet une rubrique Vie Pratique (les services enfance scolarité, les numéros utiles et une rubrique sur le TAD (transport à la demande)).

@ Dans l'onglet découverte et loisirs deux nouvelles rubriques : « Où manger ? » et « Où dormir ? » permettant sur une page, de visualiser en un coup d'œil les restaurants et hébergements de la Communauté de Communes.

@ En rubrique Infos pratiques, depuis le 10 juin, vous pouvez accéder aux offres d'emplois de la zone du grand gapençais, du pôle emploi de Gap, (mise à jour 2 fois par semaine (lundi et jeudi)).

@ Création du site de « La Navette de l'Avance », service de Transport à la Demande (TAD) pour les personnes de la Communauté de Communes âgées de 60 ans et plus ou dépendantes : www.lanavettedelavance.com

Sur ce site, toutes les informations concernant le fonctionnement de la navette de l'avance, nouveau service ouvert depuis le 19 mai (Guide utilisateur, calendrier des tournées, règlement intérieur, bulletin d'adhésion, présentation du véhicule et une rubrique contact).

(nb : le site a une page d'accueil « musicale », avec un titre très relaxant mis gracieusement à notre disposition par l'artiste PATROUX)

@ Sites des Communes :

Sur les sites des communes d'Avançon, La Bâtie-Vieille, Montgardin, Rambaud, La Rochette, St-Etienne-Le-Laus et Valserres, vous pouvez retrouver dans l'onglet « Infos Pratiques », le « Guide pratique intercommunal » des activités de la Commune (entreprises, associations, hébergeurs, ...) avec un menu déroulant qui permet ensuite d'élargir la recherche à toute la Communauté de Communes.



L'Espace Public Numérique (E.P.N.)

Cet été, pas de séances d'initiation à l'informatique, elles reprendront à la rentrée. Par contre, nous vous rappelons qu'une salle informatique en accès libre est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de Communes, équipée de 3 PC sous Windows, et un emplacement libre avec un câble Ethernet pour les personnes possédant leur propre portable, pour surfer librement, écrire un courrier, consulter ses courriels, etc..... Cette salle est ouverte les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h.



Projet culturel 2009 : Théâtre avec la troupe « Les Carboni »

A l'occasion de la venue de cette fameuse troupe de comédiens et chanteurs au Cube pour la représentation de l'opérette « Un de la Canebière », la Communauté de Communes, en partenariat avec la ville de Gap et le CDMMD (Centre Départemental Musique, Danse et Théâtre) et en collaboration avec les écoles du territoire, a mis en place un projet culturel et pédagogique « Théâtre ».

Ce sont ainsi 130 enfants de nos écoles qui ont été initiés en classe à l'opérette et à la Commedia dell'Arte, les 16 et 17 mars, grâce à Mathieu, Ali, Marc et Cristos, de la troupe des Carboni.

Le point fort de cet événement était une représentation spécialement organisée pour nos élèves et ceux de la Ville de Gap, le vendredi 20 mars au Cube, à laquelle ont assisté 230 enfants de la Communauté accompagnés de leurs professeurs.

Les participants ont unanimement salué la qualité des ateliers et du spectacle ainsi que le talent et la sympathie des comédiens, et sont prêts à recommencer dès que possible :

« Un grand merci à la Communauté de Communes de l'Avance d'avoir organisé ces rencontres avec la troupe "Les Carboni". Les enfants ont beaucoup apprécié et moi aussi. Le spectacle au Cube était formidable, plein d'humour, et les ateliers de théâtre et de chant étaient aussi très intéressants ! Séverine SODDU Ecole du Petit Larra La Rochette »

« Un grand MERCI à la Communauté de Communes pour cette comédie irrésistible, très appréciée des enfants (et des adultes) !!! Michel COCHAT - Ecole de La Bâtie-Neuve »



« Voici quelques remarques sur les ateliers et le spectacle "Un de la Canebière" :

- 1) projet très intéressant
- 2) organisation efficace et bien menée (pas d'approximation ni de défaillance)
- 3) documents fournis suffisamment variés pour que l'enseignant puisse piocher parmi eux pour travailler différents axes au choix
- 4) pour les ateliers, comédiens-intervenants sympathiques et compétents (même dans la transmission de leur savoir) : très bonne participation des enfants, pas de retenue due à de la timidité, et une ambiance très joyeuse ; de réels apprentissages au cours de ces ateliers
- 5) la partie "école du spectateur" combinant documents fournis et ateliers, a été fondamentale pour comprendre le spectacle. Les enfants ont eu suffisamment de renseignements pour comprendre le déroulement et ont été bien impliqués pour rester attentifs pendant toute la durée du spectacle. Si ce travail n'avait pas été mené, les difficultés du texte (vocabulaire, expressions, ...), la profusion des personnages et leurs relations complexes, la longueur du spectacle, ... auraient été des handicaps pour que les enfants comprennent et adhèrent avec autant d'intérêt, de joie et de ténacité, au projet
- 6) je pense que les enfants ont été touchés par la proximité des comédiens
- 7) j'avais un doute sur la pertinence du spectacle choisi, je me questionnais sur les critères de choix et sur la capacité du programmeur à sélectionner, sans l'avis des enseignants, un spectacle adapté aux enfants ; bravo à cette ou ces personne(s)!

Les enfants ont été marqués par cette petite aventure, ils ont travaillé, ils ont appris, ils ont dépassé des difficultés, tout ceci dans une grande joie. Merci.

Après discussion avec les élèves, voici quelques remarques de leur part qui complètent mes impressions :
 - unanimité quant au plaisir ressenti lors du spectacle et des ateliers
 - difficulté à tout comprendre (débit rapide des paroles)
 - relation remarquable entre certaines parties du jeu des comédiens et le travail en atelier théâtre ("Quand Pénible pleurait, ça m'a fait penser au travail en atelier.")
 - verbalisation multiple du plaisir pris à être en contact avec les comédiens (discussion lors du repas à la cantine, exercices dans les ateliers. Et même, jalousie ressentie lors du spectacle, de ne pas avoir été au premier rang pour profiter au maximum de cette proximité !)
 - admiration de la qualité de jeu des comédiens
 - verbalisation de plusieurs moments de surprise lors du déroulement de la pièce (la préparation en classe n'a pas été cette plaisante surprise de l'inattendu tout en permettant l'attente jubilatoire de ce qui va arriver et dont on se délecte à l'avance)
 Pour finir, lundi matin, à 8h30, il y avait comme un ronronnement dans la classe où j'ai cru percevoir la mélodie d'"un petit cabanon" !
 Bruno TREQUATTRINI - Ecole de Rambaud »

« Un grand merci pour l'organisation de la semaine d'intervention des Carboni. Les enfants étaient ravis et moi aussi. Le spectacle et les ateliers étaient super ! (...) Aurélie SICARD - Ecole de La Bâtie-Vieille »



Projet culturel 2009 : Théâtre avec la troupe «Les Carboni» (suite)

« Je rejoins l'avis de mes collègues quant à la qualité du spectacle et la qualité des interventions en classe, un grand merci.
Erwan GONSOLIN – Ecole de Valsrres ».

« Des Comédiens à l'école (par les élèves de l'école de Montgardin). Le lundi 16 mars, Christos et Mathieu, deux comédiens de la compagnie LES CARBONI, nous ont rendu visite. Ils ont présenté le spectacle qu'ils allaient nous montrer le vendredi. Ils nous ont proposé d'apprendre la chanson « Un petit cabanon », chanson que nous pouvions reprendre le vendredi lors de leur spectacle. Les paroles étaient écrites sur le tableau, ils nous l'ont chantée et nous l'avons apprise. Cette chanson populaire marseillaise raconte qu'il ne faut pas forcément beaucoup de choses pour être heureux. Le lendemain, ce sont Marc et Ali qui

sont venus nous expliquer leur passion : la comédie. Ensuite, nous avons fait des ateliers de théâtre. Nous nous sommes installés dans la salle de garderie : tout le monde a participé, même Marc et Ali. Nous avons joué avec les sentiments (la colère, la peur, la joie, la tristesse) : nous devions toujours dire la même phrase mais en exprimant, à notre manière, un de ces sentiments. Nous avons terminé avec des petites improvisations. Il fallait vite réfléchir pour répondre au partenaire. Le vendredi était le grand jour : nous sommes allés à Gap, à la salle de spectacle du Cube, pour assister au spectacle. Nous avons retrouvé les comédiens du début de la semaine mais aussi les autres comédiens de la troupe LES CARBONI.

Le spectacle "UN DE LA CANEBIÈRE" était une opérette marseillaise: les chansons et des scènes de théâtre se succèdent pour raconter une histoire. Pendant ce joli spectacle, nous avons retrouvé la chanson que nous avons apprise avec Christos et Mathieu. L'opérette est une sorte de spectacle que personne d'entre nous ne connaissait. Avec les animations que nous avons eues, nous avons remarqué qu'il fallait beaucoup de travail pour présenter une opérette aussi réussie ».

Patrick GALVAIN, Président de la Communauté de Communes et Alain DURAND, Vice-Président chargé de la culture, tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de ce projet et en particulier Christine SPOZIO, Claude PICO, Nadine VACHÉ et Jacques GAUDIN pour leur précieux coup de main dans l'organisation des ateliers.

Emploi sur la Communauté de Communes

La Mission Jeunes 05

Accueille les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans, dans nos locaux, depuis le 17 mars 2008.

Elle met en œuvre un ensemble d'actions et de dispositifs visant à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en s'appuyant sur un parcours individualisé et personnalisé, dans le cadre d'une approche globale des problématiques pour résoudre les problèmes liés :

- à la vie sociale (santé, logement, mobilité, violence, illettrisme...),
- à la formation,
- à l'accès à l'emploi.

Contact : Catherine RESCH, conseillère en insertion sociale et professionnelle, au 04 92 53 00 00. Accueil à la Communauté de Communes les lundi après-midi de 14h à 17h30 et vendredi matin de 8h30 à 12h, de préférence sur RDV.

Le PLIE

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Le PLIE est un dispositif d'accompagnement renforcé et individualisé des personnes rencontrant des difficultés importantes d'accès à l'emploi. S'il vise particulièrement les personnes bénéficiaires des minima sociaux ou du RMI, les travailleurs handicapés, les parents isolés ou les demandeurs d'emploi de longue durée, ... il est cependant ouvert à toute personne disponible et volontaire pour s'y engager, résidant sur le territoire du PLIE.

Marie HENRY, référente du PLIE, vous reçoit sur RDV uniquement : Les mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les jeudi de 14h à 17h.

Renseignements et inscriptions pour le PLIE : contacter Nathalie PONS à la Communauté de Communes au 04 92 50 20 50.



pôle emploi

PÔLE EMPLOI

(ex. Agence Nationale Pour l'Emploi)

La liste des offres d'emploi de l'agence de Gap, pour la zone de Gap (du Sud du Département jusqu'à Embrun, Embrun non comprise), est désormais accessible directement sur le site Internet de la Communauté de Communes, en rubrique « Infos pratiques ». Le fichier est mis à jour chaque lundi et jeudi.

Cette liste est également disponible en version papier, dans le hall d'accueil de la Communauté de Communes.

La Navette de L'Avance

Transport A la Demande

Planning des tournées août, septembre, octobre 2009

Service exclusif de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance, pour ses habitants de 60 ans et plus ou dépendants, il permet de se déplacer en toute liberté, pour faire ses achats, rendre visite à la famille ou aux amis, aller en rendez-vous, ...

Il est assuré au moyen d'un minibus 9 places, adapté pour le transport des personnes en fauteuil roulant.



Comment ?

Le TAD fonctionne uniquement sur réservation.

Où et à quelle heure ?

Les itinéraires, horaires et arrêts du bus sont décrits pages suivantes. Vous pouvez être pris à votre domicile, sous certaines conditions, en en faisant la demande auprès du « service réservations ».

Pour l'utiliser ?

Vous devez d'abord adhérer au service en en faisant la demande auprès du « service réservations ». Ensuite, il vous suffit de choisir l'heure et l'arrêt du service TAD qui vous convient, vous réservez et le bus passe vous chercher.

Combien

ça coûte ?

Le service est gratuit.

Où se renseigner ?

Auprès du « service réservations » et sur le site :

www.lanavettedelavance.com

Vous pouvez également vous procurer le « Guide de l'utilisateur », le règlement intérieur et un bulletin d'inscription auprès de la Communauté de Communes, de votre Mairie ou dans le minibus.

Planning des tournées août, septembre, octobre 2009

TOURNEE 1 :

DESTINATION LIBRE au sein de la Communauté de Communes ou vers GAP : le mardi après-midi.

Pour ce trimestre, la « Tournée 1 » est modifiée.

Elle devient une tournée « libre », sans itinéraire prédéfini.

Les usagers choisissent leurs destination et horaire de transport au moment de la réservation*.

Les destinations doivent cependant être :

- soit internes à la Communauté de Communes (transport d'une commune à l'autre au sein du territoire intercommunal),
- soit vers Gap.

La plage horaire reste la même : de 13h à 18h30, tous les mardi après-midi.

* Nous nous réserverons la possibilité de modifier légèrement les horaires choisis par un usager si cela permet de satisfaire plusieurs personnes simultanément.

TOURNEE 2 :

DESTINATION GAP : le mercredi matin (semaines impaires).

La Bâtie-Neuve, Avançon, St-Etienne Le Laus, Valserrres VERS Gap et RETOUR.

POINT D'ARRET	ALLER	POINT D'ARRET	RETOUR
Communauté de Communes	7h30	Gap Hôpital	10h45
La Bâtie-Neuve école (arrêt bus)	7h35	Gap - Parking Desmichels	10h53
Avançon Les Santons (bas)	7h45	Gap - Leclerc (arrêt bus)	11h00
Avançon La Plaine (Potier)	7h50	Gap-Tokoro (arrêt bus Géant)	11h10
Avançon Village (place)	8h05	La Bâtie-Neuve école (arrêt bus)	11h25
Avançon Lotissement	8h10	Avançon Les Santons (bas)	11h35
Avançon Chaussenoire	8h15	Avançon La Plaine (Potier)	11h40
Notre Dame du Laus	8h25	Avançon Chaussenoire	11h45
St-Etienne Le Laus (place)	8h40	Avançon Lotissement	11h50
Valserrres Cave	8h45	Avançon Village (place)	11h55
Gap - Cathédrale	9h10	Notre Dame du Laus	12h10
Gap - Parking Desmichels	9h15	St-Etienne Le Laus (place)	12h25
Gap - Leclerc (arrêt bus)	9h20	Valserrres Cave	12h30
Gap-Tokoro (arrêt bus Géant)	9h25	Communauté de Communes	12h45

TOURNEE 3 :

DESTINATION GAP : samedi matin (sem.impaires) ou mercredi matin (semaines paires).

Chorges, Montgardin, La Rochette VERS Gap et RETOUR

POINT D'ARRET	ALLER	POINT D'ARRET	RETOUR
		Gap Gare des cars (SCAL)	11h00
Communauté de Communes	7h45	Gap Hôpital	11h05
Chorges (La Pousterle)	7h55	Gap - Parking Desmichels	11h15
Chorges (parking Bar BOREL)	8h05	Gap - Leclerc (arrêt bus)	11h25
Montgardin Sarruchet (poubelles)	8h10	Gap-Tokoro (arrêt bus Géant)	11h30
Montgardin Sarruchet (panneau municipal)	8h15	La Rochette - Pont Sarrazin (Alp'OEuf)	11h35
Montgardin école (arrêt bus)	8h20	La Rochette (Les Lauzes)	11h45
Montgardin La Plaine (restaurant)	8h25	Montgardin La Plaine (restaurant)	12h00
La Rochette (Les Lauzes)	8h40	Montgardin école (arrêt bus)	12h05
La Rochette - Pont Sarrazin (Alp'OEuf)	8h50	Montgardin Sarruchet (poubelles)	12h10
Gap-Tokoro (arrêt bus Géant)	9h00	Montgardin Sarruchet (panneau municipal)	12h15
Gap - Leclerc (arrêt bus)	9h05	Chorges (parking Bar BOREL)	12h25
Gap Gare des cars (SCAL)	9h15	Chorges (La Pousterle)	12h30
Gap Hôpital	9h20	Communauté de Communes	12h40

TOURNEE 4 :

DESTINATION GAP : samedi matin (semaines paires)

La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille, Rambaud VERS Gap et RETOUR

POINT D'ARRET	ALLER	POINT D'ARRET	RETOUR
		Gap Gare des cars (SCAL)	11h00
Communauté de Communes	7h50	Gap Hôpital	11h10
La Bâtie-Neuve école (arrêt bus)	7h55	Gap - Parking Desmichels	11h18
La Bâtie-Vieille - Gd Larra	8h15	Gap - Leclerc (arrêt bus)	11h25
La Bâtie-Vieille Village	8h25	Gap-Tokoro (arrêt bus Géant)	11h35
Rambaud Village	8h40	Rambaud - St-Roch	11h45
Rambaud - St-Roch	8h45	Rambaud Village	11h50
Gap-Tokoro (arrêt bus Géant)	8h55	La Bâtie-Vieille Village	12h05
Gap - Leclerc (arrêt bus)	9h05	La Bâtie-Vieille - Gd Larra	12h15
Gap Gare des cars (SCAL)	9h20	La Bâtie-Neuve école (arrêt bus)	12h35
Gap Hôpital	9h25	Communauté de Communes	12h40

Planning des tournées août, septembre, octobre 2009

	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
TOURNEE 1	Mardi 4	Mardi 1 ^{er}	Mardi 6
	Mardi 11	Mardi 8	Mardi 13
	Mardi 18	Mardi 15	Mardi 20
	Mardi 25	Mardi 22	Mardi 27
TOURNEE 2	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
	Mercredi 12	Mercredi 9	Mercredi 7
	Mercredi 26	Mercredi 23	Mercredi 21
TOURNEE 3	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
	Samedi 1 ^{er}	Mercredi 2	Samedi 10
	Mercredi 5	Samedi 12	Mercredi 14
	Mercredi 19	Mercredi 16	Samedi 24
	Samedi 29	Samedi 26	Mercredi 28
TOURNEE 4	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
	Samedi 8	Samedi 5	Samedi 17
	Samedi 22	Samedi 19	Samedi 31

ATTENTION : Exceptionnellement, la Navette ne circulera pas la semaine du 28 septembre au 3 octobre. Par contre, le service de réservations et renseignements sera ouvert.

Service réservations :



Mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h.*

Vous pouvez réserver jusqu'à la veille, à midi, pour les tournées du mercredi et du samedi, et jusqu'au mardi à midi pour la tournée du mardi.

* Le bus et le service de réservation ne fonctionnent pas les jours fériés.

Avec le soutien de :



Le Guide Pratique Intercommunal est en ligne !

Ce petit annuaire des services, commerces, entreprises et associations de notre Communauté de Communes avait vu le jour en 2004, en version papier, distribuée dans tous les foyers du territoire. Outil de promotion des activités locales et d'information de nos concitoyens, il nous tenait à cœur de le pérenniser. La Communauté disposant désormais de « moyens modernes de communication » et d'un site Internet étoffé et régulièrement mis à jour, c'est naturellement qu'est venue l'idée de mettre en ligne ce guide, riche des 240 entreprises et 80 associations recensées sur notre territoire.

Les avantages sont multiples : mise à jour en temps réel par nos services des créations, modifications, ajouts d'activités, ..., possibilité pour les chefs d'entreprise de vérifier les informations les concernant et de nous contacter directement en ligne pour rectifier ou compléter leurs données, téléchargement des formulaires types d'inscription par activité (associations, entreprises, hébergeurs, ...). L'insertion dans le Guide est bien sûr gratuite.

Pour la population : un moteur de recherche simple et performant permet d'accéder aux informations du guide en les sélectionnant par commune, par type d'activité, par le nom de l'entreprise ou association recherchée, par mots clés, ... d'imprimer la fiche d'une entreprise ou d'entrer en contact en ligne avec les responsables, via leurs adresses e-mail ou sites Internet, ...

L'accès peut se faire aussi bien par le site Internet de la Communauté que par ceux de nos communes.



Le guide pratique

Trouvez facilement les entreprises, associations et activités de la Vallée de l'Avance.

Trier par ville :

Montgardin

Rechercher dans le guide :

Alimentation

Commerces

Habitat, meubles et décoration

Minéraux (1)

Services

Contrôle technique (1)

Taxis (1)

Travaux funéraires (1)

Activités industrielles

Tourisme et loisirs

Le guide pratique

Trouvez facilement les entreprises, associations et activités de la Vallée de l'Avance.

Le guide pratique : Administration - Administration générale - VIVAL

VIVAL

Description de la structure : Epicerie - Boulangerie - Pâtisserie - Poste - Gaz - Tabac - Joumaux (et un bar prévu courant 2009)

Dirigeant(s) : Mme CANCADE Christine

Coordonnées : Tél. 04 92 54 39 66 Fax. 04 92 54 39 65

Adresse : La Gravière 95130 Saint Étienne-la-Lau

Contactez la Communauté de Communes Téléchargez la fiche type Imprimer cette fiche

La réalisation d'une édition papier du Guide sera facilitée par extraction des données de la base en ligne. Nos élus souhaitant maintenir cette édition et sa diffusion dans les boîtes aux lettres de tous les foyers, cette simplicité de traitement devrait nous permettre de le faire d'autant plus régulièrement.

www.valleedelavance.com rubrique Infos pratiques / « Guide Pratique » ou « Associations », voir aussi « Découverte et loisirs » et sites Internet des communes.

Les nouvelles entreprises sur la CCVA

(Sources : Chambres de Commerce et des Métiers, Alpes et Midi, entrepreneurs)

ANGLAIS ACCESSIBLE

M. Finian CASSIDY
Services en anglais aux particuliers et aux professionnels.
Les Bernards - Chorges

LES SENS DU BIEN ETRE

Mme Nathalie LAROCHE
Hamman - Entretien corporel.
Avenue d'Embrun - Chorges

3 G (SARL)

Messieurs GALDI Marc, GRANET Philippe et Yannick GALLEANO
Toutes opérations d'intermédiaire en opération bancaire.
Les Chaussins - Chorges

ANDRE TRANSPORT (SARL)

Monsieur J. ANDRE
Transport public routier, location de véhicules avec ou sans chauffeur.
Font Marie - La Rochette

LE JARDIN DE GAIA (SARL)

Messieurs Mickaël BONNETON et Laurent DINHUT
Plantations, engazonnement, arrosage automatique, clôture, portail, dallage, vente de serre, salon de jardin, pergola, ...
ZA Le Saruchet - Montgardin

ALPES ISOLATION

M. Thierry VIGUIER
Isolation, pose de plaques de plâtre, carrelage, peinture, menuiserie PVC et aluminium.
3 Lotissement de l'Isle - Avançon

ALTEN ALTERNATIVES ENERGETIQUES

Installation de produits liés aux économies d'énergie.
Rue des Eyguières - Chorges

SAULQUE (SARL)

M. Pierre Laurent FAURE
Production et vente d'électricité
Saulque et Espagne - La Bâtie-Neuve

ALP'ANIMO

Mme Michèle DRELON
Propositions de services pour les animaux de compagnie (taxi animalier, garde à domicile, promenade, accueil en famille).
Les Casses Vivert - 73, impasse du Piolit - La Bâtie-Neuve

Vie des entreprises (suite)

LES JARDINS DE CHABRIERES

Mme Geneviève COMBE
Compositions florales, production de produits artisanaux alimentaires.
Les Bernards – Chorges

COODYSSÉE

Mme Chantal TOURNEUX
Coopérative d'activités et d'emplois qui propose un nouveau statut aux personnes souhaitant créer leur activité en devenant « entrepreneur-salarié ».
Avenue d'Embrun – Chorges

AUTOS NEUVES ON LINE

Courtier en véhicules neufs
M. Benoit DERAMAIX
COODYSSÉE – Av. d'Embrun – Chorges
Les Casses Vivert – La Bâtie-Neuve

ESCORT IMMOBILIER (EURL)

Mme Véronique CHAUSSINANT
Agence Immobilière
Lotissement du Pré de l'Obre – Chorges

SHOOT IN PROVENCE ALPES (SARL)

Mme Mylène OLLIVIER
Production de films pour le cinéma
Quartier Moulin La Butte – Chorges

ALP'SECRETARIAT.NET (SARL)

Mme Virginie TESTU
Travaux de secrétariat.
Les Casses – Montgardin

M. ARNAUD Christophe
Déneigement.
Manse Vieille – La Rochette

M. MAGALLON Jean-Paul

Transport public routier de marchandises et de location de véhicules de plus de 3,5 tonnes.
Le village – Valses

BATIE ENERGIE (SARL)

M. Jean-Louis LESBROS
Production d'énergie par tous moyens photovoltaïques solaires éoliens.
ZA La Lauzière – La Bâtie-Neuve

B.A.T. CONSULTANTS (SARL)

M. André TAIX
Conseils en gestion pour les affaires ingénierie, financières et formation.
Les Cheminants – La Bâtie-Neuve

CEAS CONSTRUCTION (SARL)

Mme Régine TRIGO
Construction et promotion immobilière, acquisition de biens ou objet en vue de la revente, activité de marchand de biens, location de tous biens ou objets.
Les Fauries – La Bâtie-Neuve

COODYSSÉE : la coopérative d'activités et d'emploi s'installe à Chorges

En octobre 2008, à l'initiative de 5 personnes, COODYSSÉE - Coopérative d'Activités et d'Emploi - a été créée sur le département des Hautes-Alpes et s'est installée sur notre Communauté de Communes, à Chorges.

Le soutien de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, des Présidents des Pays a été décisif pour mettre en œuvre ce projet.

COODYSSÉE s'adresse aux personnes désireuses de créer ou de développer leur propre activité économique.

Elle propose à ces entrepreneurs individuels un nouveau statut : celui d'entrepreneur-salarié :

- L'entrepreneur qui décide de créer et de développer une activité en assume le risque de façon autonome et responsable. Il organise son développement, génère du chiffre d'affaires ;

- L'entrepreneur bénéficie du statut de salarié et de la couverture sociale correspondante puisque son chiffre d'affaires est transformé en salaire et cotisations ;

- Il se consacre entièrement à son cœur de métier en étant déchargé par Coodyssée de la gestion administrative et comptable.

COODYSSÉE une entreprise coopérative à partager pour ceux qui souhaitent **entreprendre autrement**

COODYSSÉE a pour ambition de répondre à la problématique d'emploi de nombreux haut-alpins : la pluriactivité, l'activité saisonnière, le travail à temps partiel, ...

La volonté de ses fondateurs est que la mise en synergie des compétences de l'ensemble des créateurs favorise la pérennisation et la réussite du projet de chacun.

Afin d'informer au mieux les porteurs de projets, des temps d'information collective sont organisés tous les mardi après-midi à Chorges et à la demande sur l'ensemble du département.

3 conditions pour rejoindre COODYSSÉE

Être motivé, avoir un projet d'activité prêt au démarrage.

Détenir un savoir-faire lié à votre expérience et à votre formation.

Partager une conviction : comme nous, vous estimez que l'entreprise ne doit pas exister pour seulement "faire de l'argent" mais qu'elle peut aussi être un vrai projet collectif où les mots entraide, épanouissement, veulent dire quelque chose.



Pour tous renseignements : COODYSSÉE
Avenue d'Embrun à CHORGES
Tel : 04 92 48 53 05 ou 06 76 49 58 10
contact@coodysee.fr
www.coodysee.fr

Les entrepreneurs présents dans la coopérative aujourd'hui :

(vous pouvez les contacter directement sur le site : www.coodysee.fr)

- Diététicienne : Véronique MARCHAND
- Massage : Séverine COLLIN
- Courtage automobile : Benoit DERAMAIX
- Couturière : Mireille FEUGA
- Menuiserie et ébénisterie d'art : Benoit KIESSLICH
- Table et chambres d'hôtes : Florence CARNEVALE
- Infographiste : Camille BISSUEL
- Agent d'entretien de locaux : Nadia LAMINE
- Multiservices : Serge BLANCHARD
- Art Dramatique : Gilles FLEURY
- Sport montagne géologie : Guillaume RASPINI

Une page d'histoire

Onomastique : Les noms de lieux de notre Communauté de Communes : Chorges

(3^{ème} partie)

(Par Bernard REY)

Champ de Doris : Ferme : « Dor - Dur » : hydronyme d'origine Gauloise = pour ruisseau.

Mais on trouve au 18^{ème} siècle :

« Doris » tulipe blanc de lait avec du rouge très vif.

« Doris » genre de mollusque gastéropode.
« Doris » embarcation à fond plat employée par les pêcheurs de « Terre- Neuve ».

« Doris » fille de l'Océan et de Téthys, épouse de Nérée et mère des cinquante Néréides.
« Doris » planète n° 48, découverte en 1857.

Champ de l'Aure : Ferme : Aure = Vent : Champ du Vent.

Du latin « Aura » pour brise – souffle – vent favorable.

Champ du Sillon : Bois : « Sillon, Seillon ».

Ce n'est que pour les poètes que le « Sillon » est le trait de charrue. Dans certaines régions, le "Sillon" correspondait à 120 pas, 100 m environ, distance qu'un bœuf pouvait travailler sans s'arrêter.

Mais aussi, le « Sillon » ou « planche de labour », était une unité de base, sa largeur était fixée à 4 Toises. Parfois le « Sillon » était l'espace entre deux traits de labour.

Champ Franc : Quartier : Campum Francum : Cadastre de 1512.

« Terre franche », nom donné à une terre libre, exempte de charge, c'est à dire accessible à tous. Une terre franche pouvait aussi être une terre de très bonne qualité, qui n'est mêlée ni de sable ni de cailloux, se cultivant très facilement et de bon rapport.

Champ Leriou : Champ du « Riou » = le ruisseau. Le champ du ruisseau.

Champ Martel : 12^{ème} siècle : « Martel » pour « Marteau », peut-être le sobriquet du propriétaire.

Champ Morin : Quartier : Campus Maurinum, Cadastre de 1512.

Nom issu du Latin « Maurinus » pour : sombre, brun foncé. « Morin » du latin « Morus » pour

mûrier. « Morin » : matière colorante naturelle à laquelle le mûrier des teinturiers doit ses propriétés tinctoriales. Dans certaines régions de France, c'était un fagot de bois.

Champ Peyre : Ferme : Campum de Piere, cadastre de 1512.

A donné « Peira » pour : pierre, rocher. Forme occitane du prénom Pierre.

La « Peyre » fut aussi une ancienne mesure de poids, le huitième du « quintal », anciennement masse de 100 livres, soit 12,5 livres « poids de table » ou encore 5,0875 kg.

Champ du Comte : « Comte », du latin « Comes/ itis. » pour compagnon.

« Comte, Conte, Comtet, Comtesse, Conde, Condessa, Condette, Lecomte, Leconte ».

La fréquence de ce nom de famille, fait écarter une origine noble, mais plutôt un sobriquet dû à diverses raisons : un tempérament impérieux, un port altier, une allure majestueuse, quelquefois, un roturier enrichi se distinguant socialement de ses semblables, ou le service dans une maison comtale.

Le « Comes » de l'Empire romain, du Bas Empire, des rois barbares et de l'époque de Charlemagne, était un grand personnage de la cour ou un représentant de l'autorité suprême envoyé en mission. A partir du 9^{ème} siècle, ces hautes fonctions se concrétisèrent par l'acquisition de grands domaines. Ainsi naquit une haute aristocratie terrienne, clef de voûte de la hiérarchie nobiliaire.



Pont de Chanteloube

Champasses (les) : Bois : Du latin « Campus ».

Ici avec un suffixe augmentatif = les grands Champs.

Peut-être y retrouve t-on « Champart » = mélange de céréales (blé, orge, seigle) semées ensemble et dont les graines servaient de nourriture au bétail.

C'était aussi un droit féodal et coutumier, le prélèvement annuel sur les récoltes effectué par le seigneur, le « Champart » était une dime, à ne pas confondre avec la dime ecclésiastique. On l'appelle aussi « terrage, agrion, agrière, tasque, parcière, percière ». Dans le sud, le « Champart » était un droit de gerbe, exigible le plus souvent sur les céréales, rarement sur d'autres produits, et qui portait le plus fréquemment sur les terres nouvellement défrichées. Sa valeur pouvait être (rarement) du tiers (tierçage), du cinquième (cinquain), du sixième (sixain), du vingtième (vingtain), mais la moyenne était d'une gerbe sur huit. Levée sur les vignes, (rarement) le « champart » prenait le nom de « carpot », égal au quart de la récolte.

Champ de Gorny (le) : « Gorny, Gory, Goury, Gouron, Gourou, Goron » : forme phonétique de « Gorin » pour Goret - Cochon.

Champons (les) : Quartier : Champoni : Cadastre de 1512.

Du latin « Campus », ici avec un suffixe diminutif pour : le quartier des petits champs. Au moyen âge, a désigné un « champ de bataille » ou le « champ du tournoi ».

Chanteloube : Hameau : Chantalupi : Cadastre de 1512.

Pose un très délicat problème d'interprétation, à la suite d'études faites par M. Charles Camproux. « Les toponymes qui chantent » :

« Canta » signifierait un lieu de prédilection, la niche écologique d'un animal, ou un lieu de vie. En effet, les Chanteloup : les loups sont plus aptes à hurler qu'à chanter.

Chanteperrix, Chantemerle, Chantelièvre, etc... sont légion en France. Il y a aussi des Chantalbert, Chantejean : lieu de vie. Chantepleure : lieu où la vie devait être difficile. Chanteloube : lieu où l'on pouvait entendre la loube = la scie.

Chapelle St-Jacques de Chanteloube : Cet édifice fut placé sous la protection de St-Jacques, après le changement de patronage de la chapelle des Bernards. Au dessus de la porte d'entrée, on pouvait encore distinguer sur une pierre, trois dates : 1510, 1762, 1822. (celle-ci a disparu assez récemment, volée comme d'autres témoignages patrimoniaux).



Chapelle St-Jacques de Chanteloube

Charrières (les) : « Charrière, Charrayre, Charreyre, Charreyron » pour : rue de village - passage accessible aux chars entre les maisons.

« Charrier » désignait bien souvent aussi celui qui avait sa maison sur cette rue. « Charrière » est un nom assez répandu de petits hameaux qui avaient une « Charrière ».

Charmantier : Bois :

1) Peut avoir un rapport avec « le Charme », arbre de la famille des « Bétulacées » qui comprend une quarantaine d'espèces. Un bois de Charme est appelé une « Charmais, Charmet ». Dans notre région, le « Charme commun d'Europe », « Carpinus Bétulus », ne dépasse guère l'altitude de 1000 mètres. Ce lieu dit se trouvant à 1300 mètres, il paraît improbable que cette espèce se soit développée là en grand nombre.

2) Peut avoir un rapport avec un beau site très agréable, charmant.

3) Sans aucune probabilité, peut aussi venir du préfixe « Char » pour : propriété et de « Mantier » : pour fabricant ou porteur de manteau.

Charronet (le) : Bois : lieu de vie, issu du métier de Charron.

Château (le) : Ecart : Château des Dauphins, puis demeure de la famille des « Champoléon » - Champollinum : Cadastre de 1512.

« Champoléon » (Cassini 1755) : il se situait tout près de l'ancien bourg de Chorges au 10^{ème} siècle.

Il était, dit-on, le plus beau de toute la région ; devenu bien national à la révolution, il fut vendu aux enchères en 1793. La population cathurige voulant s'opposer à cette vente le pilla entièrement, il n'en reste plus une seule pierre. Aussi, ça et là dans le village, rencontre t-on linteaux, pilastres, jambages, ainsi que différents parements réutilisés.

Dans les armoiries de notre village, on retrouve les trois cœurs qui étaient l'emblème de la famille « Champoléon ».

Châtelart (le) : Quartier : Chastellarium : Cadastre de 1512.

De la racine Châtel = château et du suffixe augmentatif « ard ». « Chastellan, Castelan, Castela ».

Chastellan : dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de châtelains mais de membres du personnel attachés à un château.

Chazal de la Chenebière (le) : Quartier : Cazale Canaberium : Cadastre de 1512. « Cazale », hérité du latin « Casalis », relatif à la ferme. « Chasal, Chazeaux, Chazelles, Chazo ».

L'histoire des templiers qui situe de la fin du 12^{ème} au début du 14^{ème} siècle, met en valeur le terme Casal / Chasal au sens de domaine agricole.

« Chenebière, Chenevière, Chennevière, Chenevée, Chenevoy, Chenevelles, Cannebière, Canebière » Canaberium pour : Chenevière = terrain où est cultivé le chanvre.

Chevalet (le) : Quartier : la Chevaleta : Cadastre de 1512.

Désignait une arête aiguë de bois, sur laquelle on mettait à cheval, avec un boulet à chaque pied, les soldats coupables. Désigne maintenant, l'instrument sur lequel on pose le bois pour le couper.

Nos sources :

Dictionnaire Topographique du Département des H.A. - M.J. Roman. Noms de lieux et de familles des H.A. - André Faure. Espace Occitan L'encyclopédie Larousse du 20^{ème} siècle en 6 volumes.

La Bible et les Saints - G Duchet, Suchaux et M. Pastoureau. Flammarion Le Larousse d'Etymologie - J. Dubois, H. Mitterand, A. Dubois

Dictionnaire de latin - H. Goelzer. Bords Dictionnaire de Géologie - A. Foucault - J.F. Raoult Edt Masson

Dictionnaire du monde rural « Les mots du passé » - M. Lachiver. Fayard Les Alpes et leurs noms de lieux. « 6000 ans d'histoire ». P.L. Rousset Dictionnaire des noms de lieux et de famille du midi de la France - J. Astor. Ed Beffroi.

Le langage de la vallée de Barcelonnette - F. Arnaud, G. Maurin.

Dictionnaire Provençal - Français. G. Fettuciari, G. Martin, J. Pietri.

La vie publique dans les H.A. - H. Thivot. Toponymie provençale - S O Université - Bénédicte et J. Jacques Fénie.

Plantes et Arbres de Pierre Lieutaghi - Acte Sud

Répertoire archéologique des Hautes Alpes - J. Roman. Res Université.

Tableau historique du Département des Hautes Alpes - J. Roman. Librairie des H.A.

Carte IGN - 3438 - ET - Embrun - Top 25 Carte IGN - 3437 - OT - Champsaur - Top 25

Vie scolaire

La Bâtie-Neuve : Classe de découverte dans l'Aveyron pour le cycle III

L'ensemble des élèves du cycle III (quatre classes, soit 104 enfants) est parti en classe de découverte du 6 au 10 avril, au village médiéval de Saint-Sernin sur Rance (12380), dans l'Aveyron. Le programme, bien rempli, était centré autour de deux thèmes majeurs : les insectes et le Moyen Age. Les élèves ont ainsi pu visiter la cité des insectes, Micropolis, le château médiéval de Coupiac et la cité templière de la Couvertoirade. Evidemment, un arrêt sous le viaduc de Millau s'imposait pour bien mesurer l'ampleur de cet ouvrage.



Scène d'un banquet médiéval : quels gourmets ! Barons, comtes et comtesses sont à table.



Atelier sur les insectes à Micropolis.



Rallye photo dans les ruelles de Saint-Sernin.



Pose sous le viaduc de Millau, après avoir assisté à un film sur les différentes étapes de sa construction.



Simulation : pris au piège d'une plante carnivore.

Le regroupement pédagogique de l'Avance à Paris

Du 10 au 15 mai, les 31 élèves de CE2, CM1, CM2 des écoles de Jarjayes et Valserrès sont partis en classe de découverte à Paris. Le voyage avait pour thématique « Paris citoyen ». L'objectif était de mettre en parallèle les institutions locales et nationales. Le travail a donc débuté sur le département avec la visite de la Mairie de Valserrès où les élèves ont été accueillis par M. Jaussaud. Le projet s'est poursuivi sur Gap avec les visites de l'Hôtel de Ville, du Conseil Général et de la Préfecture. Le point fort du projet a eu lieu à Paris avec les visites de l'Hôtel de ville, du Panthéon et surtout de l'Assemblée Nationale où nous avons été accueillis par la députée des Hautes-Alpes, Henriette Martinez.

Les enfants ont pu visiter le Palais Bourbon, assister à une séance de l'Assemblée.

Le séjour aura permis également d'autres découvertes : le train de nuit, le métro, la vie urbaine, le Louvre, une croisière sur la Seine, la cathédrale Notre Dame, la conciergerie, le château de Versailles et ses jardins, la Défense et pour finir la Tour Eiffel qui fêtait ses 120 ans.

Les élèves ont été logés à la Résidence internationale Porte de Bagnole dans le 20^{ème} arrondissement de Paris.

Le voyage a été financé par les subventions municipales (Jarjayes, Valserrès, St-Etienne-le-Laus, Avançon), les bénéficiaires du videgrenier de Valserrès, organisé tous les ans, les parents d'élèves et une subvention du Conseil Général.



Rambaud :
Les enfants de la maternelle participent au fleurissement de la Commune !

Vie scolaire

Voyage dans le Queyras

Pour la deuxième année consécutive, les élèves des écoles de La Rochette, La Bâtie-Vieille et Rambaud et leurs enseignants ont partagé un projet commun sur le thème de la forêt.

L'année dernière, les élèves ont pu découvrir la forêt à travers les saisons, et cette année, ils se sont intéressés à l'utilisation du bois.

Avec l'aide de l'Inspection Académique, de l'OCCE, du Conseil Général, des Mairies ainsi que des parents (organisation de tombola, de loto ou de soirée à thème...), le projet « À l'Ecole de la forêt », intitulé : « Enquête sur l'exploitation de la forêt dans le Queyras », a commencé.

Après avoir fait des observations dans les forêts aux environs des écoles, les élèves des 3 écoles se sont rendus dans le Queyras du 12 au 15 mai 2009, pour y enquêter...

Grâce aux différents intervenants, guide ONF, éducateurs à l'environnement, guides de pays mais aussi la rencontre de différents artisans, scieur, ébéniste, sculpteur, tourneur sur bois ou encore un fabricant de jouets en bois, les enfants ont pu découvrir la vie des arbres, de leur plantation à l'abattage, de leurs multiples utilisations dans la vie des Queyrassins (chauffage, habitat) et aussi la fabrication de jouets et objets divers sculptés à la main.

Cette expérience très enrichissante a laissé aux enfants de nombreuses connaissances mais aussi une sensibilisation au développement durable et aux effets parfois négatifs de l'homme sur ses forêts.

Ce voyage s'est terminé par une exposition interactive des travaux des élèves, le mardi 16 juin 2009, où les parents ont été amenés à répondre à des problématiques proposées par les enfants (Comment a été fait cet objet ? Est-ce bien ou mal de couper

des arbres?...) qui, en guides forts de leurs connaissances, ont pu expliquer aux adultes leurs expériences et leurs nouvelles connaissances.



Six écoles chantent en chœur

Durant cette année scolaire, les élèves des 6 écoles de Jarjayes, St-Etienne le Laus, Valserrès, Rambaud, la Bâtie-Vieille et la Rochette, ont appris un répertoire de chants commun.

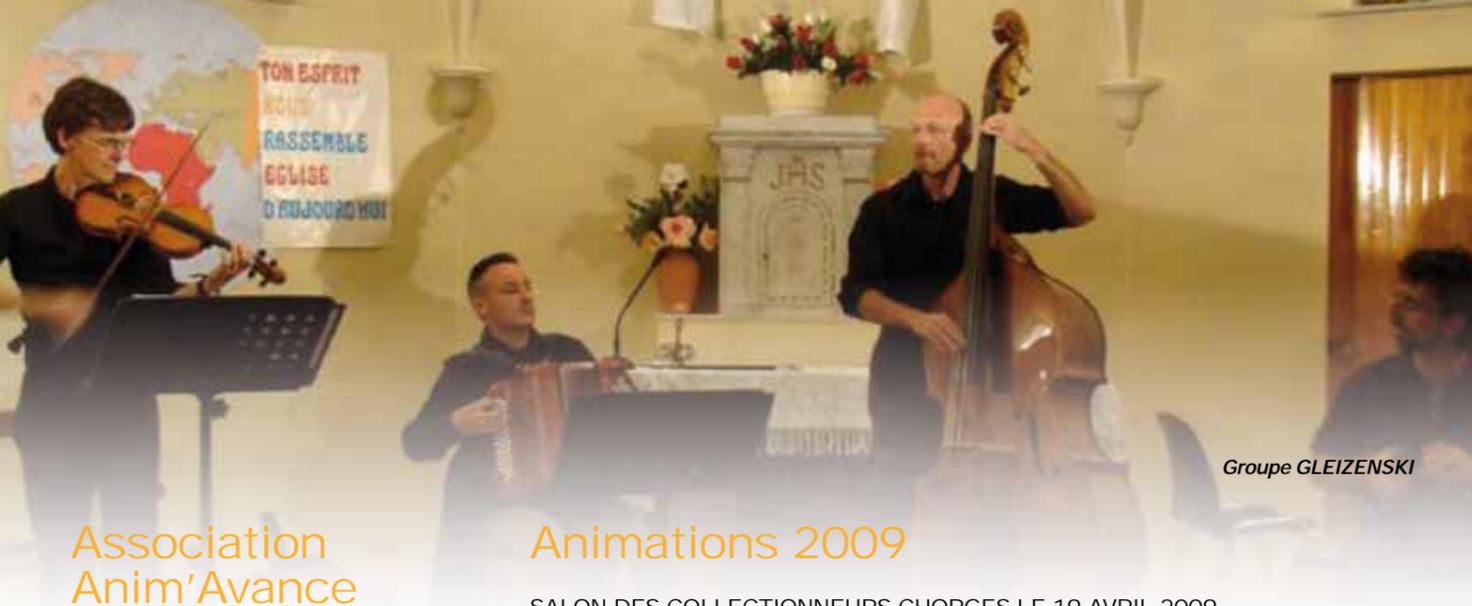
Chansons françaises à texte du cours du 20^{ème} siècle, chants anglais et italiens, les élèves de chaque école ont été motivés pour apprendre les mêmes chants que d'autres enfants, et de se retrouver à trois occasions pour chanter et éprouver l'enthousiasme de chanter ensemble. Leur plaisir à chanter a crû au fil du temps.

De la petite section de maternelle au CM2, tous ont appris à écouter les autres, à suivre la gestuelle du chef de chorale et à chanter ensemble.

Après de nombreux apprentissages en classe et de multiples répétitions, un concert de chorale a eu lieu le vendredi 12 juin 2009, à Notre-Dame du Laus, où les 140 enfants ont reçu les acclamations du public, venu nombreux.

« Le petit âne gris », d'Hugues Aufray, « La bicyclette », d'Yves Montand, « Le jazz et la java », de Claude Nougaro, « Eh Toto », de Bobby Lapointe, mais aussi « Ten green bottles » ou « l'Alphabet song » en anglais, ou encore « Bella ciao » ou « Fra Martino », en italien, ... toutes ces chansons accompagnées à la trompette et à la flûte traversière, se sont terminées par un apéritif dinatoire.





Groupe GLEIZENSKI

Association Anim'Avance

Animations 2009

SALON DES COLLECTIONNEURS CHORGES LE 19 AVRIL 2009
Le public nombreux venu visiter ce salon a découvert de superbes collections qui sont le témoignage de notre passé et de l'évolution de notre société.



Animations à venir

CINEMA À AVANÇON
LE 22 JUILLET 2009 A 21H30
Sur le boulodrome (salle polyvalente en cas de pluie), 2 films sur les Hautes-Alpes
La vie et les gens au siècle dernier
« Hautes-Alpes 1955 »
« Saint-Véran 1942 »
Présentés par la cinémathèque d'images de montage (CIM)

RANDONNEE PEDESTRE
LE 6 SEPTEMBRE 2009
Cette randonnée est inscrite dans le programme du Pays Gapençais 2009 : « Pays, Paysages » en partenariat avec la Randonnée caturige et le Bars Coders
Nous poursuivons notre découverte des sentiers balisés de la Vallée de l'Avance.
Rendez-vous à 8h sur le parking de l'école à La Bâtie-Neuve, départ sur le sentier des Sagnes en direction de la Bâtie-Vieille. De là, nous suivrons l'itinéraire de « la balade du tour des bois ». A Rambaud, repas tiré des sacs et retour via La Bâtie-Neuve en traversant le hameau du grand larra.
Cette promenade sans difficulté est ouverte à tout public et offre de jolis points de vue sur le bassin gapençais et la Communauté de Communes de l'Avance.

4^{EME} SALON DES TALENTS CACHES
18 OCTOBRE 2009 ST-ETIENNE LE LAUS Salle polyvalente
Ce salon est ouvert aux artistes amateurs résidant en priorité sur la CCVA. Cette année nous souhaitons présenter dans le cadre du salon, une expo photo (amateur) sur les paysages de la CCVA au travers des saisons. La plus belle photo sera primée.
Inscription dès à présent par courrier adressé à :
Anim'Avance CCVA La Lauzière
05230 LA BÂTIE-NEUVE

PROCHAIN CONCERT
RAMBAUD SALLE DES IV VENTS
LE 14 NOVEMBRE 2009
CONCERT JAZZ QUARTET
SANDY M ET BERNARD GALLAND TRIO
Bernard GALLAND, pianiste, réside à Gap et élabore depuis 25 ans des projets artistiques.

Nous remercions vivement la Communauté de Communes de l'Avance et le Conseil Général pour leur soutien financier et logistique et les municipalités qui nous accueillent toujours très chaleureusement.

Vie associative

Les Artistes de l'Avance

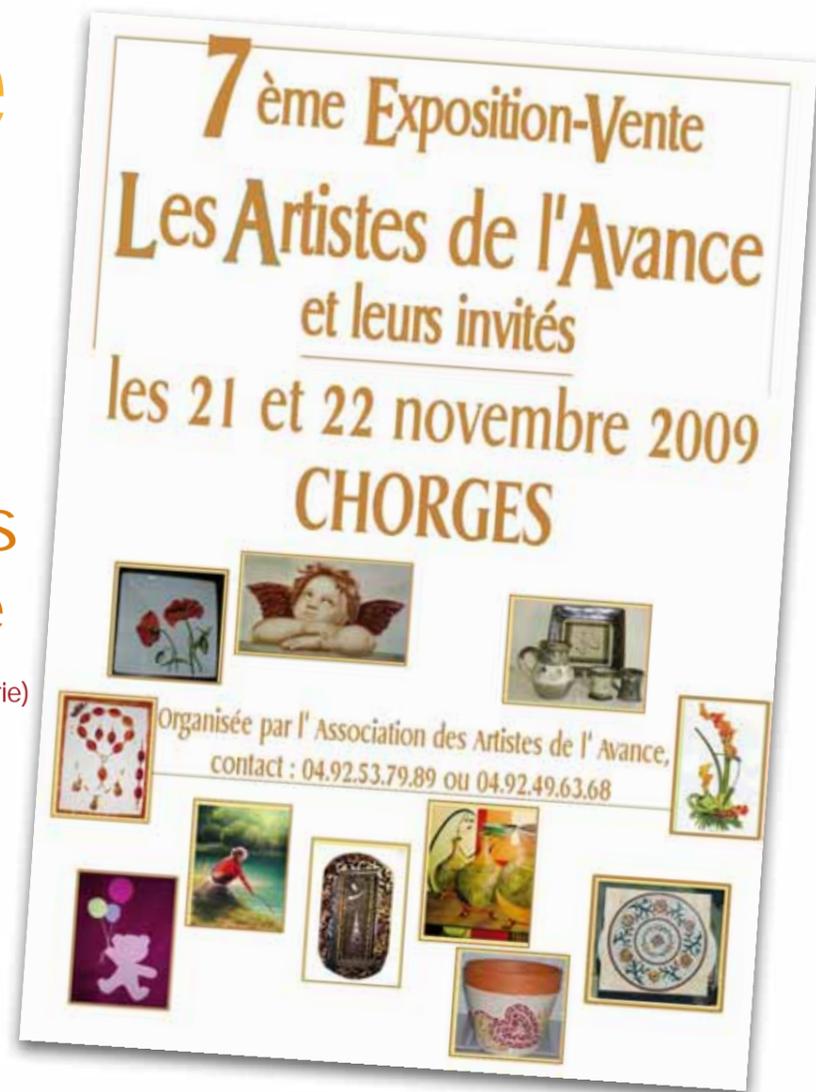


Exposition-Vente
Eté 2009

Les Artistes de l'Avance

Grande-Rue à CHORGES (Prox. mairie)
du lundi au samedi : 10h / 12h15 et 16h / 19h15
et marchés des dimanche matin et mercredi soir
Contact : 04.92.53.79.89 / 04.92.49.63.68

Michèle SCHMITZ, potière céramiste de l'association des « Artistes de l'Avance », installée à Rambaud, nous annonce la création de son site Internet
www.schmitz-argile.fr



Musique en campagne 2009

CONCERT EGLISE DE VALSERRES LE 14 MARS 2009
ENSEMBLE MUSIQUESALPES
L'Ensemble MusiquesAlpes est un groupe de chanteurs solistes, formés à l'Ecole Nationale de Musique de Gap.
Soprano : Valérie Rossi, Sylvaine Gaillard
Alto : Claire Girard
Ténor : Christian André
Basse : Gilles Depraz
Direction : Stef Franssen
Beaucoup de complicité, de charisme et une grande qualité musicale !

CONCERT EGLISE DE LA ROCHETTE LE 30 MAI 2009
GROUPE GLEIZENSKI
Le groupe est né à Gap au pied de la montagne du Pic de Gleize.
Violon : Samuel Revelard
Accordeon : Laurent Harduin
Violoncelle : Bernard Aragona
Contrebasse : Patrice Reynaud
Ces sympathiques et talentueux musiciens nous ont fait partager leur passion pour la Musique Klezmer et des Balkans. Le klezmer est un style, une tradition musicale, des juifs d'Europe centrale et de l'Est, ou juifs ashkénazes.



Ensemble MUSIQUESALPES



Infos Services

Education Physique dans le Monde Moderne (E.P.M.M.) « Sports pour tous » : Activités pour les séniors

Le Samedi 6 Juin de 9h à 17h, à la base nautique et de plein air (B.N.P.A.) de la Baie St-Michel, 75 personnes de tout le département ont assisté à la première journée « portes ouvertes », organisée par le Comité Départemental EPMM, en partenariat avec la Mutualité Française et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Le programme des activités proposé à la « génération séniors », public à partir de 60 ans, était bien complet avec une conférence d'Arnaud Echilley, conseiller technique régional, sur la « génération séniors ».

Tir à l'arc, fitness musique, circuit cardio-training, baptême goélette, marche nordique, test de forme, ... toutes ces activités ont pour but de maintenir ce public séniors en bonne forme.

Pourquoi un tel événement ?

Depuis sa création, le 30 mars 2008, le Comité Départemental EPMM compte déjà 130 licenciés répartis en 9 clubs dans le Département, dont 2 dans la Communauté de Communes, à Chorges et la Bâtie-Neuve (Club de l'Age d'Or Caturige et Club de l'Age d'Or Bastidon) qui sont en association entre l'EPMM et les Aînés Ruraux.

Jean-Pierre Dervillez, assistant technique du Département, a pour but d'amener le plus de personnes vers la gym-séniors, afin de vivre une meilleure retraite.

« Un de nos souhaits serait de voir se créer des clubs à Valsesres ou à St-Etienne Le Laus.

D'ores et déjà, sachez que cet événement sera reconduit l'an prochain, car il est certain qu'il peut apporter aux "séniors", un potentiel "mieux vivre" ».

Renseignements : Jean-Pierre Dervillez 06.24.36.06.21. / Monique Firmin 04.86.15.05.23.



Infos Services

Cours de gymnastique

à St-Etienne Le Laus :

Inscriptions pour la rentrée 2009 le mardi 8 septembre, de 20h à 21h à la salle polyvalente de St-Etienne Le Laus (penser à amener un certificat médical). Début des cours le 14 septembre 2009.

Programme : Les Mardi : de 20h à 21h : cours de gym tonique avec Manira LUCAS
Les Jeudi : de 20h à 21h : cours de gym tonique et stretching avec Sandrine CHEVALLIER.

Tarifs : 95 €/an pour 1 cours par semaine et 105 €/an pour 2 cours par semaine.

Pré-inscriptions possibles auprès de Mme Joëlle RIPERT (04 92 50 30 76) ou Mme Corinne ESPITALLIER (04 92 54 30 75). Association Gym volontaire (A.G.V.) du Val Durance.

Nouveaux services au VIVAL de St-Etienne-Le-Laus

Une connexion à Internet gratuite, en Wi Fi, est désormais disponible. Dans quelques jours, un bar sera également ouvert.

Les animations de l'été en ligne

Sur la Communauté de Communes : www.valleedelavance.com
rubrique « infos pratiques » ou « actualités ».

Sur le Département des Hautes-Alpes : www.leneon.net

Numéros utiles

Services communautaires :

Communauté de Communes :
04 92 50 20 50
www.valleedelavance.com

Déchèterie intercommunale :
04 92 50 28 95

La Navette de l'Avance :
Service réservations :



Mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h.*
www.lanavettedelavance.com
* sauf jours fériés

Médiathèque

de La Bâtie-Neuve : renseignements en Mairie (04 92 50 32 23)

Point Jeunes

de La Bâtie-Neuve : Pour les 11/17 ans, le « point jeunes » est accessible les mardi et vendredi de 17h30 à 19h. (Lieu de rencontre et de loisirs encadré par des adultes qualifiés).

Jours de marchés

Nouveau : La Bâtie-Neuve : Le mardi matin, du 30 juin au 1^{er} septembre, place du village.

Chorges : Marché nocturne : tous les mercredi soirs de l'été, de 20h à 23h - Grande rue.

Marché hebdomadaire : tous les dimanche matins de l'été - Grande rue.

Nouveau : Marché hebdomadaire, tous les dimanche matins, toute l'année - Grande rue.

Mairies

MAIRIES	COORDONNEES
AVANCON	Téléphone : 04 92 50 30 14 mairieavancon@wanadoo.fr
LA BATIE-NEUVE	Téléphone : 04 92 50 32 23 commune.de.la.batie.neuve@wanadoo.fr
LA BATIE-VIEILLE	Téléphone : 04 92 51 49 73 mairie.labatie-vieille@wanadoo.fr
CHORGES	Téléphone : 04 92 50 60 30 mairie.chorges@wanadoo.fr
MONTGARDIN	Téléphone : 04 92 50 37 81 mairiemontgardin@free.fr
LA ROCHETTE	Téléphone : 04 92 52 37 59 villagedelarochette@wanadoo.fr
RAMBAUD	Téléphone : 04 92 52 25 96 mairierambaud@wanadoo.fr
ST ETIENNE LE LAUS	Téléphone : 04 92 54 31 96 mairiestetiennelelaus@wanadoo.fr
VALSERRES	Téléphone : 04 92 54 30 01 mairie.valserres@wanadoo.fr

Les animations de l'été et de l'automne sur nos Communes

Avançon

22/07 Cinema à 21h30. Sur le boulodrome (salle polyvalente en cas de pluie). 2 films sur les Hautes-Alpes, La vie et les gens au siècle dernier : «Hautes-Alpes 1955», «Saint-Véran 1942». Présentés par la cinémathèque d'images de montagne (CIM). (Anim'Avance)

La Bâtie-Neuve

14/07 Fête des Césaris : 11h/21h - Fabrication de pain au four banal, repas tirés des sacs, boules, animation musicale de 17h à 19h Orchestre Flash Back - (Mairie 04 92 50 32 23)

16/07 Concert duo Arpegione : Salle de LA TOUR - 20h30 - Concert guitare et flûte - (Mairie 04 92 50 32 23)

18/07 Vide grenier : Place du village de 15h à 21h - Animation musicale à 19h - MAELGWYN Rock celtique - (Mairie 04 92 50 32 23)

26/07 Fête champêtre du Sapet : Messe à 10h, randonnée pédestre, repas tirés des sacs, boules, animations Fanfare du Piolit et ensemble de saxos Maillehort - (Mairie 04 92 50 32 23)

06/08 Concert : Guitare et Voix (Claude JEANNET et Valérie ROSSI) - Salle de La Tour à 20h30 - (Mairie 04 92 50 32 23)

08/08 Vide grenier : Place du village de 15h à 21h - Animation musicale à 19h - Les Faritas (Master chignon) - (Mairie 04 92 50 32 23)

06/09 Randonnée pédestre : cette randonnée est inscrite dans le programme du Pays Gapençais 2009 : «Pays, Paysages». Partenariat avec la Randonnée caturige et le Bars Coders. Nous poursuivons notre découverte des sentiers balisés de la Vallée de l'Avance. Rendez-vous à 8h sur le parking de l'école à La Bâtie-Neuve, départ sur le sentier des Sagnes en direction de la Bâtie-Vieille. De là, nous suivrons l'itinéraire de « la balade du tour des bois ». A Rambaud, repas tiré des sacs et retour via La Bâtie-Neuve en traversant le hameau du GRAND LARRA. Cette promenade sans difficulté est ouverte à tout public et offre de jolis points de vue sur le bassin gapençais et la Communauté de Communes de l'Avance. (Anim'Avance)

13/12 Marché de Noël : Salle des Fêtes - (Tirelire des écoliers bastidons)

La Bâtie-Vieille (Le Petit Monde)

13/09 Vide grenier

20/09 Randonnée pédestre : à la découverte des lacs d'Oronaye et du Roburent, départ en car du village ou de Gap, randonnée sur la journée, pique-nique tiré des sacs, le car reprend les randonneurs côté Italie.

08/11 Repas de la chèvre à midi à la salle polyvalente.

Chorges (Contact : Office de tourisme)

ANIMATIONS DU MOIS DE JUILLET

17/07 Comédie musicale : Salle des fêtes à 21h - Entrée gratuite (Les Teenagers)

21/07 Film documentaire «Si Serre-Ponçon m'était conté» 21h / Salle des Fêtes

22/07 Marché nocturne : 20h/23h / Grande Rue

Ska Socio / Choco Gong - Ska Rock énergique / Rock festif aux sonorités funkies : 21h - Place Lesdiguières

24/07 Les soirées de la Place Centrale avec BROTHER'68 - 18h / Place Centrale. Organisation : Snack bar Le France et le restaurant l'Ecurie

25/07 «La Serre Ponçon» : randonnée cyclotouriste : 7h30 / 17h30, départ et arrivée à Chorges / Ecole primaire. Organisation : Team 05 Serre-Ponçon

Bal disco avec buvette : 21h, Hameau Le Fein. Organisation : Les Feneyrons

25-26/07 Ball Trap à la Mallefosse. Organisation : Amicale des Sapeurs Pompiers de Chorges - Renseignements : 06 09 92 43 51

26/07 Fête de la Randonnée : dans le secteur de Chanteloube (journée conviviale) : randonnées variées, apéritif offert, repas tirés des sacs, concours de boules... Organisation/renseignements Office de Tourisme : 04 92 50 64 25

Fête du Fein : toute la journée à partir de 8h : fête patronale : célébration religieuse, apéritif, repas, concours de boules, animations enfants, country, grillades, bal musette (Chorges / Hameau du Fein). Réservation : 06 03 16 91 88

Concert église de Chorges - 21h - Chanteurs géorgiens

27/07 Dégustation de produits locaux - 18h30 - Place Centrale

Film documentaire «Si Serre-Ponçon m'était conté» 21h / Salle des Fêtes

29/07 Marché nocturne : 20h/23h / Grande Rue

Patates Rats : Rock aux influences reggae - 21h - Place Lesdiguières

31/07 Les soirées de la Place Centrale avec MORNING BLUE'S - 18h / Place Centrale. Organisation : Snack bar Le France et le restaurant l'Ecurie

ANIMATIONS DU MOIS D'AOÛT

03/08 Dégustation de produits locaux - 18h30 - Place Centrale

Film documentaire «Si Serre-Ponçon m'était conté» 21h / Salle des Fêtes

05/08 Marché nocturne : 20h/23h, Grande Rue

Myo'on : musique africaine - 21h - Place Lesdiguières

07/08 Marché des producteurs : 17h / 23h - Baie St-Michel - Vente (tourtons, viande, légumes, jus de fruits...). Possibilité de consommation sur place - Animation musicale.

Les soirées de la Place Centrale avec RICO TRIO - 18h / Place Centrale. Organisation : Snack bar Le France et le restaurant l'Ecurie

08/08 Vide greniers - 8h/19h / Rue des Ecoles / Réservation - 04 92 51 42 44 (SPA Sud Alpine)

09/08 Fête du hameau du Martouret : toute la journée : Apéritif, repas, concours de boules, démonstration de danse country, chorale (Les Enchanteuses), apéritif barbecue, bal musette avec EmiliePellegrino. Renseignements et réservation : 04 92 50 39 58 / 06 63 04 86 92

10/08 Dégustation de produits locaux - 18h30 - Place Centrale

Film documentaire «Si Serre-Ponçon m'était conté» 21h / Salle des Fêtes

11/08 Marché aux Saveurs : de 8h à 19h / Place du Fort

12/08 Marché nocturne : 20h/23h, Grande Rue. Les Fajitas - chansons françaises festives montagnardes - 21h - Place Bricherasio

Concert église de Chorges - 21h

14/08 Fête de la Baie St-Michel à partir de 19h Apéritif - Pique-nique - Animation musicale. 21h : bal public sur la plage avec Magic Dance - 22h30 Feu d'artifice (sous réserve). Renseignements : Office de Tourisme de Chorges : 04 92 50 64 25

Les soirées de la Place Centrale avec FRED - 18h / Place Centrale. Organisation : Snack bar Le France et le restaurant l'Ecurie

Concert église de Chorges - 21h - Veillée chants avec Danièle Sciaky

17/08 Dégustation de produits locaux - 18h30 - Place Centrale

Film documentaire «Si Serre-Ponçon m'était conté» 21h / Salle des Fêtes

18/08 Concert église de Chorges - 21h - Flûte de pan avec Samara

19/08 Marché nocturne : 20h/23h, Grande Rue

Maelgwyn - Rock celtique - 21h - Place Lesdiguières

21/08 Les soirées de la Place Centrale avec FARID ET GILOU - 18h / Place Centrale. Organisation : Snack bar Le France et le restaurant l'Ecurie

22/08 Fête du hameau des Bernardas : toute la journée à partir de 11h : repas tiré des sacs, animations diverses, concours de boules... Renseignements : 04 92 50 39 20

24/08 Film documentaire «Si Serre-Ponçon m'était conté» 21h / Salle des Fêtes

Dégustation de produits locaux - 18h30 - Place Centrale

26/08 Marché nocturne : 20h/23h, Grande Rue

Batoucanou : groupe mobile, musique brésilienne - 21h - Grande Rue

28/08 Les soirées de la Place Centrale avec FABULOUS SWINGERS - 18h / Place Centrale. Organisation : Snack bar Le France et le restaurant l'Ecurie

ANIMATION DU MOIS DE SEPTEMBRE

26/09 Bal musette : 21h, Salle des fêtes - Entrée : 10 €. Renseignements/ réservation : 04 92 50 39 58 / 06 63 04 86 92

ANIMATIONS DU MOIS D'OCTOBRE

02/10	LUDAMBULE – 15h, Salle des Fêtes – Pour petits et grands – Entrée gratuite. Renseignements : 04 92 50 99 13
17/10	DJ PARTY – 20h, Salle des fêtes – Des 3 ^{ème} à la terminale – Entrée gratuite. Renseignements : 04 92 50 99 13
24/10	Bal années 80 – 21h – Salle des fêtes – Avec DJ FRED / Christophe ALMERAS. Entrée : 8 € pour les adultes / 5 € pour les enfants. Renseignements / réservation : 06 17 47 45 67

ANIMATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE

07 et 08/11	Salon des vins et produits du terroir – A partir de 10h - Boulodrome couvert – Entrée 3 €
21/11	Fête du beaujolais – 19h – Salle des fêtes – Repas froid et animations. Renseignements : 04 92 50 28 12
21 et 22/11	7 ^{ème} expo-vente des Artistes de l'Avance – Entrée gratuite. Renseignements : 04 92 53 79 89
28/11	Bal Country – 22h – Salle des fêtes – Entrée : 10 €/ adultes – 6 € pour les moins de 16 ans. Renseignements/ réservation : 06 17 47 45 67
28/11	Marché de Noël – 10h – Boulodrome couvert

ANIMATIONS DU MOIS DE DECEMBRE

12/12	Bal musette – 21h – salle des fêtes – Entrée : 10 € Renseignements / réservation : 04 92 50 39 58 / 06 63 04 86 92
20/12	Fête de Noël – 14h – Salle des fêtes et Grande Rue – Fête et parade. Renseignements : 04 92 50 24 61

Montgardin

19/07	Méchoui – Village - (Comité des fêtes : 04 92 50 67 89)
-------	---

Rambaud

30/08	Vide grenier - (Associations Le Sou de l'école et l'Elan Rambaudin)
14/11	Concert Jazz Quartet - Salle des IV Vents. Sandy M et Bernard Galland Trio. Bernard Galland, pianiste, réside à Gap et élabore depuis 25 ans des projets artistiques. (Anim'Avance)

La Rochette (Les Loisirs Rochetins)

Sept. 09	Sortie bowling des ados
21/11	Soirée Beaujolais à la salle polyvalente de La Rochette.
13/12	Noël des enfants à la salle polyvalente de La Rochette.

Saint-Etienne Le Laus

18/10	4 ^{ème} Salon des Talents Cachés : Salle polyvalente. Ce salon est ouvert aux artistes amateurs résidant en priorité sur la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance. (Anim'Avance)
-------	--

Valsesres Fête Patronale (Comité des Fêtes de Valsesres et Association Les Pétanqueurs de la Vance)

14/08	Bal Disco à partir de 21h
15/08	Doublettes formées à 14h Bal Musette avec Magalie Perier à partir de 21h
16/08	Triplettes mixtes à 14h.

Les informations nous ont été communiquées par les organisateurs.
Sous réserve de modifications.

Toutes ces animations sont consultables et mises à jour en temps réel
sur les sites Internet de la Communauté de Communes, des communes
et de l'Office de tourisme de Chorges.

Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance
ZA La Lauziere - 05230 La Bâtie-Neuve
E-mail : com.communes.de.lavance@wanadoo.fr
Site : www.valleedelavance.com
Tél. : 04 92 50 20 50 - Fax : 04 92 50 21 65

Dépôt légal 2001-15
Directeur de la publication : Patrick Galvain
Conception, mise en page, impression :
Imprimerie des Alpes - 04 92 52 33 52 - 05000 Gap
Crédit photos : Communauté de Communes - rédacteurs - Alain Hugues ITG